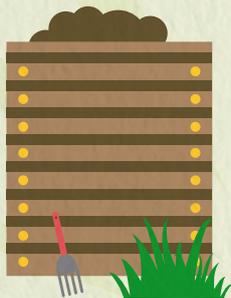


DU COMPOST AU JARDIN

La lettre d'actualité consacrée au compostage sur le territoire du Grand Reims

LE COMPOSTAGE

Un processus efficace pour valoriser ses déchets organiques et réduire ses ordures ménagères tout en réalisant un bon compost pour son jardin potager et/ou d'ornement.



ÉDITION SPÉCIALE

GÉRER SES DÉCHETS VERTS

DURANT LE CONFINEMENT

En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de COVID 19 et afin d'éviter tout regroupement de personnes sur des équipements jugés « non essentiels », toutes les déchetteries du Grand Reims sont fermées. Une occasion d'adopter de nouvelles pratiques ?

Les déchets verts sont une véritable ressource permettant d'apporter aux sols des éléments organiques dont ils ont besoin.

Quelques astuces :



1 - Réduire le nombre de tontes

Vous pouvez régler la hauteur de coupe de votre tondeuse à 10 cm. En effet, tondre trop ras fragilise le gazon et favorise l'installation de plantes indésirables et de mousse. Pour les grands terrains, laisser une partie en friche favorisera la biodiversité. Vous pourrez ainsi admirer les papillons, scarabées et autres sauterelles.

2 - Le paillage

Solution simple, les débris végétaux et feuilles mortes peuvent être étalés sur la terre, au pied de haies, des massifs fleuris ou des plants du potager afin de protéger et nourrir l'activité biologique ainsi que la structure de votre sol. Ils empêcheront ainsi la prolifération des herbes indésirables, maintiendront l'humidité au pied des plantes réduisant ainsi les besoins en arrosage, diminueront les tâches d'entretien et fertiliseront le sol en se décomposant.



Vous n'avez pas de broyeur ?

Vous pouvez utiliser votre tondeuse pour réduire vos petits branchages jusque 1 cm de diamètre en broyat. Ces derniers peuvent également être utilisés en apport de matière sèche dans votre composteur.

3 - La tonte mulching

Cette technique consiste à laisser l'herbe finement coupée sur le sol. La tonte mulching permet de réduire les quantités de déchets verts et nourrir le gazon.

Une tondeuse classique peut être utilisée pour réaliser un mulching, en enlevant le panier une tonte sur deux la première année.



4 - Le compostage

La plupart des déchets verts peuvent être incorporés au composteur, après séchage pour la tonte par exemple. Autre solution, déposer les déchets verts en tas dans un coin de jardin, entouré de palettes par exemple pour plus d'esthétique. Ils se compostent naturellement.



5 - D'autres solutions pour les déchets végétaux durs et épais

Les gros branchages ou tailles peuvent être utilisés comme aménagement dans votre jardin [barrières, tuteurs, claies] ou pour abriter les animaux auxiliaires comme les insectes pollinisateurs, les prédateurs des pucerons ou chenilles, les oiseaux insectivores [hôtels à insectes, nichoirs...].



Rappel :

Les dépôts sauvages sont interdits [article L541-46 du code de l'environnement], ainsi que le brûlage à l'air libre des déchets verts [circulaire du 18/11/2011]. En effet, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente [Source : ADEME].



ET SI ON FAISAIT UN GESTE DE PLUS ?

ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La réduction des déplacements pour le strict nécessaire est une bonne occasion pour limiter le gaspillage alimentaire.

En effet, en se rendant moins souvent au supermarché, les tentations seront réduites. Parfait pour acheter moins de superflu !

Le confinement incite également à faire le point sur le contenu des réfrigérateurs, congélateurs et placards. Autant utiliser toutes les provisions qu'ils contiennent et qu'on a parfois oubliées plutôt que de les jeter dans quelques mois parce que les dates de péremption seront passées par manque d'attention.

Pour information, si vous détenez un produit dont la Date Limite d'Utilisation Optimale [DLUO] est dépassée, sachez que votre produit n'est pas pour autant périmé. Dans ce cas, le fabricant ne garantit plus la qualité organoleptique [moins de goût, plus mou, plus sec...] et/ou diététique de la denrée mais le produit reste consommable sans risque s'il a été bien stocké. La DLUO figure sur tous les produits d'épicerie, les conserves, les boissons et les produits surgelés.

Pour un produit en conserve [boîte métallique], plus que la DLUO, c'est l'aspect extérieur de la conserve qu'il faut prendre en considération pour juger de sa stabilité. En effet, toute trace d'altération telle que déformation, traces de rouille, bombage... peut révéler une altération du produit. En cas de doute, il est préférable d'éviter d'en consommer le contenu.

Source : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

OBJECTIF
ZÉRO
DÉCHET !

L'ensemble des services ci-dessous reprendra à la fin du confinement.

JE SOUHAITE ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR JE PEUX :

- Participer à l'atelier d'initiation au compostage et repartir avec un composteur gratuit, en bois ou en plastique inférieur à 400 l.
- Me rendre à la direction des déchets et de la propreté - Site Fulton 7 rue Fulton à Reims avec un justificatif de domicile. Différents modèles me seront présentés et proposés à tarif préférentiel. Si besoin, le composteur peut m'être livré et installé à domicile.
- Me connecter sur grandreims.fr, pour avoir toutes les informations avant de me décider.

JE SOUHAITE COMPOSTER AVEC MES VOISINS OU MES COLLÈGUES, C'EST POSSIBLE !

- Je contacte le 03 26 02 90 90, la possibilité d'installer un composteur sera étudiée par notre guide composteur.

J'AI BESOIN DE ME FORMER

AU COMPOSTAGE

Le Grand Reims propose des ateliers gratuits dispensés par un maître composteur :

• Atelier d'initiation :

Cet atelier permet d'acquérir toutes les bases nécessaires pour se lancer dans le compostage. Mêlant théorie et pratique, l'atelier permet aux participants de comprendre le fonctionnement du composteur, son entretien, l'utilisation du compost obtenu dans le jardin ou les plantations.

• Atelier de perfectionnement :

Pour les personnes ayant suivi au préalable l'atelier d'initiation. D'autres thèmes sont abordés, comme les maladies des plantes, d'autres façons de gérer les déchets verts ou encore des méthodes de jardinage permettant d'utiliser moins voire plus de produits phytosanitaires.

- Mais aussi, ateliers jardinage au naturel, lombricompostage, etc.

AGENDA

DISTRIBUTION DE COMPOST

Les distributions de compost prévues le 28 mars [sur invitation] et le 4 avril ont dû être annulées. Rendez-vous en 2021 !

Retrouvez toutes les prochaines dates d'atelier compostage sur le site du Grand Reims

À REIMS

Les ateliers se déroulent au Recycl'lab, 1 place Paul Claudel. Renseignements et inscription sur le site internet ou au 03 26 02 90 90

À COURLONDON

Les ateliers se déroulent à la médiathèque intercommunale, 3 rue Saint Laurent. Renseignements et inscription au 03 26 08 34 80



Avec le soutien de



Informations
03 26 02 90 90
www.grandreims.fr

PRÉVENTION

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE